

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} septembre,

N°26.03.27

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Monsieur Philippe ARDHUIN.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Comité Syndical : 26 août 2026

Présents	10
Pouvoir	1
Absent/ Excusé	1

**OBJET : DECISION
MODIFICATIVE N°1
EXERCICE 2026**

MEMBRES PRESENTS : Philippe ARDHUIN, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Christian TANTI, Dominique VALERA, Jean-Michel CATAGNETTI, Alexandra CHELU, Julien SIMIONE, Pierre CAVATORTO, Roger-Louis TROTIER

MEMBRES EXCUSES : Stephan PIERRACCINI

MEMBRES POUVOIR : Amapola VENTRON donne pouvoir à Christian TANTI

Monsieur le Président expose,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°26.02.14 en date du 27 avril 2026 approuvant le budget primitif 2026,

Vu les demandes de modifications du COPIL en date du 5 mai 2026,

Vu la nécessité de procéder à certains ajustements de crédits principalement en lien avec l'avancement des projets informatiques et des désordres sur les systèmes de climatisation du bâtiment et du Data au siège du SIGV,

Considérant que les décisions modificatives (DM) viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés,

Considérant que les DM répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif et peuvent être également transmises par le Préfet à la chambre régionale des comptes,

Considérant le besoin d'effectuer les ajustements de crédits de dépenses et recettes entre les différents chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal 2026 du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat,

Monsieur le Président propose au Comité Syndical la décision modificative N°1 ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres	Libellés	Mouvements réels
011	Charges à caractère général	+ 6 000.00 €
65	Subvention fonctionnement	- 5 000, 00 €

012	CHARGES DU PERSONNEL	-	3 000,00 €
	TOTAL DÉPENSES	-	4 000.00 €

RECETTES

chapitre	Libellés	Mouvements réels
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	- 2 797.77 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- 1 202.23 €
	TOTAL RECETTES	- 4 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

chapitres	Libellés	Mouvements réels
20	Immobilisations incorporelles	- 108 829.90 €
21	Immobilisations corporelles	+ 107 987.79 €
	TOTAL DÉPENSES	- 842.11 €

RECETTES

chapitres	Libellés	Mouvements réels
10	FCTVA	- 842.11 €
	TOTAL RECETTES	- 842.11 €

LE COMITÉ SYNDICAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Président

Après avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la DM n°1 du Budget 2026 du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat.

Fait et délibéré à SIMIANE-COLLONGUE, Les jours, mois et an susdits

Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le
Président, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le : et de la
publication le :

Philippe ARDHUIN,
Président



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	26_03_27
Objet :	Décision Modificative N°1 -budget 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-01 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	013-241300425-20260901-26_03_27-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20260901-26_03_27-DE-1-1_0.xml	text/xml	982 o
Document principal (Délibération) Nom original : 26.03.27 Décision Modificative N1.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20260901-26_03_27-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	481.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : dm1-2026-scéllé.xml Nom métier : 99_DE-013-241300425-20260901-26_03_27-DE-1-1_2.xml	text/xml	59 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 septembre 2026 à 12h00min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 septembre 2026 à 12h00min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 septembre 2026 à 12h00min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 septembre 2026 à 12h01min04s	Reçu par le MI le 2026-09-02